



APiCy
Association des Piétons et
Cyclistes du Pays de Gex

Rencontre & échanges entre l'APiCy et la Commune de Crozet

Lundi 2 mai 2022, 18:15 – 19:30, en mairie de Crozet

Compte rendu dressé par l'association – amendé et validé par la commune

Participants

Élus de la Commune de Crozet :

- Mme Martine **JOUANNET**, maire de Crozet, par ailleurs Vice-présidente de Pays de Gex Agglo
- Mme Petra **DEL COURT**, conseillère municipale
- M. Luc **POURRIER**, conseiller municipal & cycliste du quotidien
- M. Bernard **LE SEGRETAIN**, conseiller municipal & cycliste du quotidien

Représentants de l'Association des Piétons et Cyclistes du Pays de Gex (APiCy) :

- M. Yvan **BOHANES**, membre du bureau, Echenevex
- M. Tor **BOTHNER**, membre du bureau, Maconnex (Ornex)
- M. Victor **KOHLER**, membre du bureau (rédacteur), Thoiry
- M. Peter **LOOSLI**, membre du bureau (co-rédacteur), Ferney-Voltaire
- Mme Eva **MARIC**, nouvelle adhérente de l'APiCy, habitant à Crozet

Tronçon crozati de la voie verte transgessienne (ancienne voie ferrée)

Pays de Gex Agglo se charge d'obtenir la **maîtrise foncière de la voie**, afin que chaque commune discute de cette **liaison piétons/cycles d'intérêt communautaire** par le biais de l'intercommunalité, plutôt que seule (séparément) face à SNCF Réseau (anciennement RFF). Ce sera un gain de temps pour les négociations.

La question du financement n'est cependant pas encore réglée: à Crozet, où le **montant de l'investissement est estimé à 400'000 €** pour une voie de 3 mètres de large, le projet n'est actuellement pas prioritaire. L'aménagement est bel et bien inscrit dans le programme du mandat municipal.

Si la Commune de Crozet a pu réaliser la très belle voie verte entre son entrée principale et la zone commerciale de l'Intermarché (Saint-Genis-Pouilly), c'est que cette liaison – saluée unanimement - a été cofinancée à hauteur de 50% par le Jiva Hill Resort (<https://www.jivahill.com>).

Mme JOUANNET précise que la transformation de l'ex-voie ferrée en voie verte fait aussi, depuis peu, l'objet de discussions spécifiques avec les élus des communes limitrophes concernées – Saint-Genis-Pouilly, Sergy et Chevry – portant notamment sur la largeur et le revêtement. Côté saint-

genésien (au niveau communal), la portion correspondante – dans le secteur de Flies – est entre-temps formellement budgétisée.

Prochaine étape: courant mai, Crozet doit rencontrer les élus de Sergy et Chevry. L'objectif primordial réside dans la démonstration de l'intérêt communautaire, axée sur les pendulaires locaux et autres déplacements de proximité (vélo utilitaire pour les trajets domicile-travail, pour se rendre à l'école, etc.), avant les divers usages d'ordre récréatif, touristique et sportif.

Projets menés au niveau municipal

En ce qui concerne les modes doux, la dernière phase du réaménagement de la voie verte Crozet – Saint-Genis-Pouilly vient d'être terminée. C'était le gros chantier de ces dernières années.

Il est à présent question d'améliorations à apporter au réseau (en émergence) dans le cadre du réaménagement du centre-bourg, en particulier pour les accès sécurisés à la bibliothèque.

Compléments indispensables aux aménagements actuels, selon l'APiCy

Nous présentons aux élus la **carte intercommunale actualisée** des aménagements cyclistes du Pays de Gex, développée par l'association (<http://www.apicy.fr/carte>). La satisfaction est présente. Nous montrons quels sont les secteurs exacts où il manque réellement des aménagements. Les deux **points noirs** identifiés sont :

1. la route du piémont, toujours plus fréquenté, ainsi que
2. la jonction avec le **chemin du Marais** (bas de la commune), dans la continuité de la nouvelle voie verte.

Non aménagée, cette voirie n'est pas éclairée la nuit. Son aménagement permettrait pourtant que les cyclistes évitent davantage le rond-point qui jouxte l'Intermarché, des plus chargés et dangereux.

La continuité vers **Villeneuve** (quartier de Crozet) étant en discussion, Yvan BOHANES propose la mise en place d'un «**chaucidou**», chaussée à circulation douce composée d'une voie centrale pour les véhicules motorisés et de deux bandes latérales pour les piétons et cyclistes. L'idée de l'APiCy est accueillie favorablement et sera prise en compte.

Points divers touchant Crozet

- **barrière** le long du **chemin de Poizieux**, pour remonter depuis Chevry : fermée depuis peu. La municipalité s'engage à chercher une solution, afin de faciliter de nouveau le passage des modes doux.
- **gravillons** le long de la route de Gex, en direction d'Echenevex, depuis de nombreux mois. La mairie en prend note et fera sans doute procéder un coup de balayage à cet endroit.

Vélos en libre-service

La municipalité suit les diverses réflexions en cours, après l'introduction du système B2ebike (<https://www.b2ebike.com>) lancé à Divonne-les-Bains et l'initiative complémentaire prise dernièrement par Ferney-Voltaire, Thoiry, Prévessin-Moëns, Ornex et Saint-Genis-Pouilly, en vue d'aboutir à une offre en la matière. A ce stade, Crozet continue à se poser des questions sur l'utilité d'un tel projet pour la commune.

« Mai à vélo 2023 »

Inscrit à l'ordre du jour, ce point n'a malheureusement pas été abordé, faute de temps. Il s'agit, de concert avec les communes, de suggérer pour le mois de mai 2023 un faisceau d'animations autour du vélo et d'encourager notamment le vélotaf (utilisation du vélo comme moyen de transport pour ses trajets domicile-travail ou pour ses déplacements professionnels).